



## Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2021

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT,

Absents excusés : Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH

Le procès-verbal de la séance du 21 mai sera adopté en séance du 3 septembre 2021.

### **CHANTIERS EN COURS**

#### **Installation du bâtiment modulaire**

Le Maire présente au conseil municipal les plans définitifs du bâtiment modulaire « école maternelle ». Les 2 salles de classes sont constituées par deux très grands modules de 25 m<sup>2</sup> chacun. Le module dédié à la salle des ATSEM et le module affecté à la sieste des enfants ont été repositionnés côte à côte sur la longueur et accolés à la 2<sup>e</sup> salle de classe. La sortie de secours a été déplacée vers l'Est de façon à rattraper le sentier piétonnier menant à la cour basse. Une jonction vers le sentier sera faite après arrachage des haies basses qui font obstacle.

Les travaux de grutage des modules auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le compteur électrique provisoire alimentant le bâtiment modulaire sera mis en place le 7 juillet. La livraison du bâtiment équipé devrait intervenir le 13 juillet ainsi que la remise des clés.

Lundi 28 juin, l'accès à la cour haute de l'école élémentaire sera condamné. Le déménagement est prévu sur deux jours, le mercredi 7 juillet et le samedi 10 juillet. Le transfert du matériel se fera par camionnette.

Le Maire invite les conseillers municipaux à participer aux opérations de déménagement, un appel au volontariat auprès des parents sera également fait par correspondance dans les cahiers de liaison des enfants des écoles.

Deux algécos pourront être récupérés et transformés pour servir de local à vélos dans la cour de l'école élémentaire (cf PV du 21 mai 2021).

Le chalet de l'école maternelle sera repris par l'ASP et implanté au stade municipal.

Le bâtiment a été raccordé sur le branchement eau potable qui dessert le logement communal au 5 rue de Truchtersheim. Un relevé de la consommation sera fait avant le 1<sup>er</sup> septembre pour avoir une base de référence lors de l'établissement du décompte des charges locatives pour l'année 2021.

La structure de jeux dans la cour de l'école maternelle sera démontée par la société EPSL de Lingolsheim pour un montant de 1 974 € TTC.

#### **Délivrance du permis de construire pour la reconstruction de l'école maternelle et la création d'un accueil périscolaire**

Le permis de construire a été délivré en date du 22 juin 2021 suite à la signature d'une convention de cour commune sur le fonds voisin par acte notarié le 21 juin 2021 chez Maîtres Mathias GIROUD et Olivier SCHNEIDER, notaires associés à Wasselonne (cf compte-rendu du 16 avril 2021).

### **Démarrage des travaux de démolition et travaux annexes**

Le Maire informe l'assemblée que l'ouverture du chantier de démolition de l'école maternelle est reportée au 15 août 2021.

Lors de la séance du 21 mai, il a été décidé de poser un plafond phonique dans l'ancienne salle de classe enfantine. Deux devis ont été reçus. La Sarl EXPERT HABITAT de Schiltigheim est pressentie pour faire les travaux à hauteur de 10 115.70 € TTC.

Dans le cadre de la restauration collective à midi, la salle de classe enfantine servira de réfectoire et les anciens sanitaires seront reconvertis en locaux techniques pour le stockage de la vaisselle et des produits d'entretien. Un meuble avec un évier sera installé à la demande de l'ALEF, délégataire du service de la cantine pour le compte de la Communauté de communes du Kochersberg.

Un four pourra être rajouté au besoin dans la salle du réfectoire. 50 enfants sont inscrits à la cantine pendant les jours scolaires.

### **TRAVAUX A FAIRE SUITE AU TOUR DU VILLAGE**

Le Maire présente le devis du 23 juin établi par la société SIGNATURE de Geispolsheim pour un montant total de 8 288.40 € TTC pour différents travaux de marquage au sol dans les rues Principale, de la Citadelle, du Langgarten, de Pâques, de Lampertheim, de la Montée, la pose d'arceaux de type trombone pour vélos devant le Milich'Hisel et la médiathèque. Pour signaler la présence des enfants aux abords des écoles, il avait été envisagé de poser des totems. Ceux-ci ne sont pour l'instant inclus dans le devis mais pourront être faits sur mesure par la suite lorsque le design aura été choisi.

### **PERSONNEL COMMUNAL : REORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET RECRUTEMENT D'UNE ATSEM EN CDD**

La situation particulière de certains agents, la réunion des deux écoles sur le même site pour l'année scolaire 2021/2022 et la fermeture temporaire de la salle des fêtes entraînent de nouveaux besoins en personnel et la réorganisation des missions dévolues aux agents en charge de l'entretien des bâtiments communaux.

Pendant la fermeture de la salle des fêtes, l'agent sera réaffecté à l'entretien des locaux de la Mairie, de la médiathèque et de la salle de musique à raison de 8 h par semaine de manière à décharger la titulaire qui a proposé de prendre en charge le nettoyage des locaux du bâtiment modulaire en complément des locaux de l'école élémentaire. L'agent interviendra donc dans les deux écoles sur des plages plus longues regroupées sur 4 jours.

L'ATSEM non titulaire engagée à temps non complet sera en congé de maladie jusqu'au début de son congé de maternité du 8 novembre au 27 février 2021 et prendra ensuite un congé parental jusqu'au 31 août 2022.

L'ATSEM titulaire a demandé l'autorisation de travailler à temps partiel pour raison thérapeutique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 et effectuera son service à l'école maternelle uniquement les matins pour une durée de 3 mois, renouvelable jusqu'à un an.

Dans ces conditions, le conseil municipal, sur proposition du Maire, propose de recruter une ATSEM en CDD pour l'année scolaire 2021/2022 présente pendant l'intégralité du temps scolaire, le matin et l'après-midi. Compte-tenu des congés excédentaires (16 semaines de vacances) et de la durée hebdomadaire de service de 28 h pendant le temps scolaire sur 36 semaines, le coefficient d'emploi de l'agent sera de 24.5/35<sup>e</sup>. Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

### **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Il est porté à la connaissance de l'assemblée que deux déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues en Mairie :

- en date du 6 juin 2021, portant sur le terrain bâti au 2b rue des Champs, en section 2 parcelle 276, d'une superficie de 1.32 ares ;
- en date du 9 juin 2021, portant sur le terrain bâti 6 rue du Langgarten, en section 1 parcelle 98 d'une superficie totale de 6.76 ares ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ces biens immobiliers.

### **FIXATION DE LA VALEUR D'UN TERRAIN (RUE DES ACACIAS)**

Le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré en date du 8 juillet et du 4 décembre 2020 pour céder une parcelle de voirie déclassée, rue des Acacias, n° 636 en section 15, d'une contenance 0.22 ares aux époux LOTZ (cf PV du 8 juillet 2020). Le conseil municipal confirme que la valeur de cession du terrain correspond à sa valeur d'origine, et qu'il ne sera pas fait plus ou de moins-value sur le prix de vente de cette parcelle.

### **PREPARATION DU SCRUTIN ELECTORAL DU 27 JUIN 2021**

Le bureau de vote a été mis en place avant le début de la séance du conseil municipal.

### **BIC DE JUILLET**

Le Maire présente la couverture du prochain numéro du BIC de juillet réalisée par Mme Sylviane CENS à partir de l'album photos sur la faune sauvage des environs de Pfulgriesheim de Mme Laure WEINLING.

### **DIVERS**

#### **Réunion publique de présentation du projet d'urbanisation global du site du Meyeracker**

Le Maire annonce la tenue d'une réunion publique d'information avec les riverains les plus proches du futur lotissement vendredi 9 juillet 2021 à 18 h 30 à la salle des fêtes, animée par M. David NICOMETTE, Directeur du projet d'urbanisation du lieudit Meyeracker pour le compte de la société DELTAMENAGEMENT. Une invitation individuelle sera adressée aux riverains des rues de Griesheim, des Vignes, du Gaensberg et des Lilas.

#### **Réunion des professionnels de la santé**

Dans le cadre de l'urbanisation de la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement, des locaux médicaux, paramédicaux, et éventuellement une micro-crèche pourraient être aménagés au niveau des rez-de-chaussée des immeubles collectifs à construire rue de Griesheim, en face du Collège. Le Maire souhaite informer les candidats ou praticiens déjà installés dans la commune de cette opportunité dans le cadre d'une rencontre à organiser en Mairie avec l'aménageur.

### **TOUR DE TABLE**

Mme Corinne ZEISSLOFF souhaite que la commune puisse adhérer au dispositif d'aide pour les familles dont les enfants fréquentent les colonies apprenantes. Mme Liliane BAUER propose de contacter les services de la Communauté de communes qui pourraient passer une convention de financement avec l'Etat dans le cadre de leur politique intercommunale en faveur de la jeunesse et verser une participation financière aux familles.

M. Christian SCHNEIDER rappelle que l'arbre accidenté en face de sa propriété, doit être abattu pour éviter tout risque de chute sur la chaussée. Le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais. Le noyer sur l'aire de jeux de la rue de la Colline dont l'état sanitaire est dégradé devrait également être coupé.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les vendredis 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre et 3 décembre 2021.

La séance est levée à 22 h 35.